

## Dans ce numéro

1. L'AAPPMA change de Président
2. La vie dans nos étangs
3. Nos AAPPMA
4. Ouverture de la truite, présentation de la TRUITE FARIO
5. Agenda

## Nouveau président à Giromagny

Après presque 15 ans à la présidence de l'AAPPMA de Giromagny, Monsieur Claude MILLOTTE a souhaité laisser sa place.

Elu lors des élections de fin 2015, la parole est à Monsieur Jérôme CHAPPUIS, nouveau président : "Je m'appelle Jérôme Chappuis, 35 ans, artisan menuisier à Chaux.

Piqué par le virus familial de la pêche, je pratique ce loisir en rivières, fleuves, étangs et lacs, afin de capturer tous types de poissons.



Adhérent à l'AAPPMA de Giromagny depuis environ 10 ans, je me suis impliqué dans la vie associative avec un premier mandat au conseil d'administration il y a 4 ans, avec comme principale responsabilité, la gestion de l'étang Grosboillot à Chaux (entretiens, journées truites, journées pour nos jeunes adhérents).

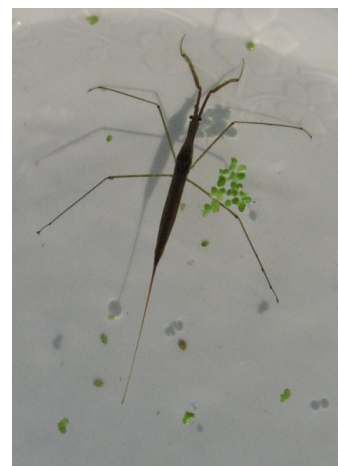
Pour moi, la vie associative est passionnante, on a une vraie responsabilité ; c'est transmettre le patrimoine halieutique et la bonne gestion de nos cours d'eau."

## La vie dans nos étangs...

La Ranatre (*Ranatra linearis*) est un insecte hémiptère aquatique et donc ni plus ni moins une sorte de punaise aquatique.

Elle est étroitement apparentée aux Nèpes (c'est un Népidé), leur écologie et leur biologie étant très proches.

Sa grande taille, (environ 7 cm de long), son allure générale, très linéaire, avec le positionnement des pattes prothoraciques dans le prolongement du corps n'est pas sans rappeler l'aspect d'un phasme, accentué par sa lenteur et son comportement cataleptique en cas de danger : simple convergence, sans autres rapports.



## Infos de l'AAPPMA de Bourogne

- Etang **Le Lamponot**, sera désormais ouvert toute l'année ; cependant, il sera exclusivement **NO KILL du 17 octobre au 1<sup>er</sup> avril**.
- Un parcours nuit ouvrira à partir du 1<sup>er</sup> juillet sur la Bourbeuse ;  
**ATTENTION, IL N'EST ACCESSIBLE QU'APRES S'ETRE ACQUITTE DU TIMBRE NUIT A 20€, déjà en vente auprès des dépositaires de l'AAPPMA. Toute personne n'ayant pas acquitté ce timbre, est considéré comme non-respect de l'arrêt préfectoral, et est passible d'une amende. (le timbre nuit de l'AAPPMA de Belfort/Bavilliers ne permet pas de pêcher sur le parcours nuit de Bourogne, et vice-versa)**



# Ouverture de la Truite : La Truite Fario

La **truite fario** (*Salmo trutta fario* de son nom latin) est un salmonidé qui vit dans nos cours d'eau, principalement dans les eaux pures, limpides, oxygénées et fraîches. C'est un poisson très pêché dans la région et très apprécié pour sa chair.

Il ne faut pas la confondre avec la truite arc-en-ciel qui est originaire des Etats-Unis et qui ne se reproduit en principe pas dans nos rivières.

La truite fario se reproduit en général au mois de novembre ou décembre, dans les zones graveleuses à courant soutenu, dans les parties hautes des bassins versants...

Au moment de la reproduction, les ovules sont déposés dans une cuvette creusée par la femelle avec sa nageoire caudale et recouverts de graviers, dont le diamètre moyen augmente avec la taille des poissons (entre 2 mm et 2 cm).

Le nombre d'ovules dépend en fait du poids de la femelle... Il faut compter 2000 ovules par kilo... Plus l'eau est froide et plus l'incubation est longue... En général il faut compter entre 40 et 80 jours. Après l'éclosion des œufs, les embryons demeurent dans les interstices du substrat environ deux semaines en se nourrissant sur leur vésicule vitelline jusqu'à l'émergence. Puis les alevins se dispersent dans le cours d'eau. Ils se nourrissent d'invertébrés, d'insectes, de vers, de mollusques... Puis de crustacés, de batraciens et de poissons quand ils grandissent.

La taille réglementaire de capture est de 25 cm ; le nombre de prises autorisées par jour est de 6 truites. **Nous vous rappelons que l'ouverture de la truite est fixée le 12 mars à 6h21.**

**OUVERTURE 12 MARS**

SE DÉTENDRE

GÉNÉRATION PÊCHE

Préparez votre tournée sans oublier votre carte et venez pêcher votre première truite !  
L'ouverture est fixée au dimanche, le 12 mars. Entre de plein air, de nature et de détente ?  
Rejoignez les cours d'eau. Vous êtes la Génération Pêche ?

A chacun sa pêche, à chacun sa carte de pêche sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

Fédération Départementale de Pêche

**GRAND JEU**  
**cartedepeche.fr**  
SPÉCIAL OUVERTURE MARS 2016

1 semaine en gîte ou chambre d'hôtes  
1 séjour 3 j/2 nuits  
1 séjour  
40 Abonnements  
1 Bateau d'une valeur de 1500 €

CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ

Prenez votre carte de pêche du 1<sup>er</sup> au 8 mars chez votre distributeur habituel ou sur [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr)

GAGNEZ des cadeaux !

10 cartes de pêche  
du Matériel de pêche giffap

Conditions de participation : présenter une carte de pêche annuelle de votre association agréée via [cartedepeche.fr](http://cartedepeche.fr) entre le 1<sup>er</sup> et le 8 mars en ayant renseigné une adresse mail valide.  
Possibilité de participation sur [cartedepeche.fr/grandjeu](http://cartedepeche.fr/grandjeu).

\*Les gagnants seront tirés au sort exclusivement parmi ceux ayant renseigné une adresse mail valide.  
Plus de 7.000 € de lots ! Retrouvez le détail des lots et le règlement du jeu sur notre site internet.

Fédération Départementale de Pêche

La Pêche,  
c'est en ligne !

CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ

[www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

Fédération Départementale de Pêche

## AGENDA

### MARS

- Jeudi 10 Mars :  
**Assemblée Générale Réchésy**
- Samedi 12 Mars :  
**OUVERTURE DE LA TRUITE**
- Samedi 19 Mars :  
**Elections du Conseil d'Administration de la Fédération**
- Samedi 26 Mars :  
**Assemblée Générale Fousse-magne**

### AVRIL

- Dimanche 3 Avril :  
**Journée GROSSES TRUITES en rivière AAPPMA de Réchésy**
- 9-10-11 Avril :  
**Week-end TRUITES AAPPMA de Montreux-Château**
- Samedi 30 Avril :  
**Assemblée Générale de la Fédération**

Nous contacter

Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Territoire de Belfort

3A Rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

☎ : 03 84 23 39 49

@ : [contact@fede-peche90.fr](mailto:contact@fede-peche90.fr)

Site internet : <http://federacionpeche90.wix.com/federacionpeche90>